Commission
de la représentation
électorale du Québec

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1989-1990

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1988-1989

LE 31 MARS 1989

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....2

NOTES EXPLICATIVES.....3

SECTION I PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1989-1990

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1989-1990.....5
COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02)

COMPARAISONS PAR CATÉGORIE POUR:

LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02).....6

SECTION II RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1988-1989

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1988-1989.....8
COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02)

COMPARAISONS PAR CATÉGORIE POUR:

LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION (ÉLÉMENT 02).....9

INTRODUCTION

Conformément à l'article 39.5 de la Loi sur la représentation électorale (L.R.Q., c. R-24.1) la Commission de la représentation remet au Président de l'Assemblée nationale les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1988-1989.

L'étude des prévisions qui font l'objet du présent document est confiée à une commission parlementaire laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (article 39.6 et 39.9).

Outre les prévisions budgétaires, la Commission de la représentation est tenue de fournir aux membres de la Commission parlementaire, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (article 39.7).

Les données qui apparaissent dans le rapport financier préliminaire indiquent les dépenses estimées au 31 mars 1989. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 1989 par la Direction des systèmes du Gouvernement du Québec.

NOTES EXPLICATIVES

Le Président de la Commission de la représentation électorale a fait parvenir le 6 février 1989 au secrétariat du Conseil du trésor, les prévisions budgétaires de la Commission de la représentation pour l'exercice financier 1989-1990 pour les fins de la publication du Livre des crédits.

Ces renseignements se retrouvent donc dans la section du Livre des crédits réservée aux "Personnes désignées par l'Assemblée nationale" au programme 03 (Administration du système électoral) élément 02 (Commission de la représentation).

Dans les tableaux qui suivent on retrouve une ventilation de toutes les prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie pour l'élément 02 du programme 03 (Administration du système électoral).

SECTION I

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
DE LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

1989-1990

PERSONNE DÉSIGNÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1989-1990

PROGRAMME 03: ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL
ÉLÉMENT 02: COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	
Fonctionnement-personnel	
01 - Traitements	
02 - Autres rémunérations	
Sous-total	
Fonctionnement-autres dépenses	
03 - Communications	125 000
04 - Services	40 000
05 - Entretien	
06 - Loyers	5 000
07 - Fournitures	30 000
11 - Autres dépenses	
Sous-total	200 000
Capital-autres dépenses	
08 - Équipement	
09 - Immobilisation	
Sous-total	
Transfert	
10 - Transfert	
TOTAL	200 000

COMPARAISON PAR CATÉGORIE POUR LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

PROGRAMME 03: **ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL**
ÉLÉMENT 02: **COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION**

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	1989-1990	1988-1989	ÉCART
Fonctionnement-personnel			
01 - Traitements			
02 - Autres rémunérations			
Sous-total			
Fonctionnement-autres dépenses			
03 - Communications	125 000	239 000	(114 000)
04 - Services	40 000	57 000	(17 000)
05 - Entretien			
06 - Loyers	5 000	5 000	0
07 - Fournitures	30 000	60 000	(30 000)
11 - Autres dépenses			
Sous-total	**200 000**	**361 000**	**(161 000)**
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement			
09 - Immobilisation			
Sous-total			
Transfert			
10 - Transfert			
TOTAL	**200 000**	**361 000**	**(161 000)**

SECTION II

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE DE LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

1988-1989

PERSONNE DÉSIGNÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 1988-1989

PROGRAMME 03: **ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL**
ÉLÉMENT 02: **COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION**

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	
Fonctionnement-personnel	
01 - Traitements	
02 - Autres rémunérations	
Sous-total	
Fonctionnement-autres dépenses	
03 - Communications	295 000
04 - Services	55 000
05 - Entretien	
06 - Loyers	3 000
07 - Fournitures	88 000
11 - Autres dépenses	
Sous-total	**441 000**
Capital-autres dépenses	
08 - Équipement	
09 - Immobilisation	
Sous-total	
Transfert	
10 - Transfert	
TOTAL	**441 000**

COMPARAISON PAR CATÉGORIE POUR LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

PROGRAMME 03: ADMINISTRATION DU SYSTÈME ÉLECTORAL
ÉLÉMENT 02: COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION

SUPER-CATÉGORIES ET CATÉGORIES	PRÉVISIONS	ESTIMÉ DES DÉPENSES AU 31 MARS 1989	ÉCART AUX PRÉVISIONS 1988-1989
Fonctionnement-personnel			
01 - Traitements			
02 - Autres rémunérations			
Sous-total			
Fonctionnement-autres dépenses			
03 - Communications	239 000	295 000	56 000
04 - Services	57 000	55 000	(2 000)
05 - Entretien			
06 - Loyers	5 000	3 000	(2 000)
07 - Fournitures	60 000	88 000	28 000
11 - Autres dépenses			
Sous-total	**361 000**	**441 000**	**80 000**
Capital-autres dépenses			
08 - Équipement			
09 - Immobilisation			
Sous-total			
Transfert			
10 - Transfert			
TOTAL	**361 000**	**441 000**	**80 000**